

## Section Gymnastique



Barème des cotisations pour la saison 2024 - 2025

Horaire	Tarif	Tarif
hebdomadaire	Clodoaldien	non Clodoaldien
45 mn ou 1 h	305 €	375 €
(1 séance)	303 €	3/5 €
1 h 15 ou 1h 30	335 €	405 €
(1 séance)		
2 h à 3h	405 €	475 €
(1 ou 2 séances)		
3 h 15 ou plus	455.6	F2F 6
(2 ou 3 séances)	455 €	525 €

2ème adhérent\*: réduction 50 € 3ème adhérent et plus\*: réduction 80 €

Tous les montants s'entendent par adhérent, Licence FFG incluse (58 €)

LA COTISATION EST ANNUELLE ET REPUTEE ACQUISE POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS APRES <u>UNE SEANCE D'ESSAI</u> (voir Règlement intérieur)

RAPPEL: l'UAS SAINT-CLOUD (et ses différentes sections) est une association sans but lucratif et fonctionne sous le régime de la loi de 1901. Ses ressources sont essentiellement constituées des recettes venant des cotisations des adhérents et des subventions allouées par la municipalité des Saint-Cloud et la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Son fonctionnement est assuré par des bénévoles; l'encadrement technique est effectué par des moniteurs diplômés, tous salariés et sous contrat avec l'association.

Ses dépenses sont constituées pour plus de 80% par les salaires des moniteurs.

MOYENS DE PAIEMENT : cartes bancaires, chèques bancaires libellés à UASSTCLOUDGYM, P@ss+ du département, PassSport et aides Loisir de la CAF sont acceptés.

Les chèques des CE, P@ss+ et PassSport sont acceptés jusqu'au 15 décembre 2024, en échange d'un chèque de caution du montant équivalent remis lors de l'adhésion.

Paiement possible en 3 chèques remis lors de l'inscription et qui seront débités à partir de la dernière semaine de septembre, de novembre puis de décembre 2024.

<sup>\* =</sup> d'une même famille